

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 14 juin 2018, salle polyvalente du Val d'Auron.

Mme Christelle PRENOIS, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18h30.

### I - Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

II - **Sujet d'actualité : « Présentation du C.I.E.D »**. La parole est donnée à Benoit DUHAMEL ( docs joints).

### III- Les commissions

#### A/ Animation et Cohésion sociale

##### **Epicerie Solidaire : Présentation de l'avancement du projet par la commission**

*Création par dépôt des statuts le 20 mars et parution au JO. Nom donné : ESVALDO. Projet : être effectif en septembre. Un local, rue Erik Labonne, leur sera mis à disposition par le bailleur France Loire. Objectifs : en premier lieu, permettre à des personnes en difficulté passagère ou en situation précaire de mettre de côté quelques ressources, sans avoir à sacrifier sur le budget alimentaire, pour mettre en route un projet suivi par les travailleurs sociaux du quartier. En second lieu, permettre à ces personnes, au travers d'ateliers, de réunions ou de temps d'échanges, de se réinsérer en recréant du lien social. L'assemblée générale a eu lieu le premier juin. La commission déplore que l'information n'ait pas été diffusée dans les Nouvelles de Bourges.*

#### **B/ Environnement et Voirie - Infrastructure –Handicap (00 :30 :25)**

- Merlon ou autre pour limiter le bruit de la rocade le long du golf la Municipalité est en attente de la réponse des services de la DIRCO : **à suivre**

- rue de la Rottée :

- suite au diagnostic et réunion avec les services techniques : **en phase d'étude**

- rétrécissement de la chaussée entre Charles Denner et les feux, généré par l'arrêt de bus: il n'y a pas de signalisation du rétrécissement, ni marquage au sol, ni panneau : **Monsieur MOUSNY va relayer l'information aux services concernés.**

- Corridor écologique : déplacer de quelques mètres le banc situé trop près de la rue S. Allende.

**A relancer**

- Les passages piétons vers le lac à la sortie du Golf

*Les travaux ont été chiffrés mais non retenus*

**La parole circule, les membres du Conseil rappelle que cette demande date du mandat municipal précédent ; Monsieur MOUSNY précise qu'il en demande la réalisation depuis 2016 mais que le projet n'est pas retenu cette année encore.**

**L'assemblée espère voir ce projet se réaliser en 2019.**

- Hameau de Gionne : **document de suivi joint en annexe**

- Feux à décomptes : (historique de la demande lors des séances précédentes : Philippe Mousny va vérifier l'aspect réglementaire et demander une étude de faisabilité de test. Le Journal Officiel du Sénat du 17/01/2013 p 114 précise la réglementation. Cette question a été soulevée lors des dernières RPB : le sénateur R P a envoyé une lettre au 1<sup>er</sup> ministre à ce propos. Un membre de l'assemblée signale que sur LegiFrance ce n'est pas interdit et très mal explicité. Il est également précisé que Strasbourg a reçu une dérogation par le Ministère des Transports (testé depuis 2014 ; 88% de plébiscite dans cette ville). D'après ses recherches, le coût serait, mât et appareil, compris entre 900 et 1300 euros par feu.

Une démarche commune avec d'autres villes est-elle possible pour obtenir la dérogation nécessaire ? L'assemblée souhaite réaliser un essai de ce feu à décompte, carrefour du Beugnon, dans la mesure où la Municipalité serait d'accord. Madame PRENOIS Vice-Présidente, va relayer cette idée auprès de Monsieur le Maire. **Le sujet est débattu et Madame PRENOIS précise que Monsieur le Maire a donné son accord pour qu'un essai soit réalisé sur le site proposé par la commission.**

- Sécurisation Arrêts de bus :

- carrefour Pijolins / ave de Dun : **Fait - remerciements pour l'intervention rapide**

- rue de Mazières : **Monsieur MOUSNY propose un rendez-vous sur site**

#### ***Nouvelle proposition :***

- Aménagement des bords du Lac :

un membre de la commission souhaite qu'une réflexion soit engagée :

- élargir le passage après la place rouge

- de nombreuses portions de seraient à refaire

**Monsieur MOUSNY indique que cela serait du ressort « écologie ». La proposition sera relayée auprès de Monsieur MESEGUER, en charge de ce dossier.**

#### **IV- Questions diverses et informations**

- déchèterie des Danjon : est-ce retardé ? **des éléments de réponse seront apportés lors de la prochaine séance**

- circulation et sécurisation : on tombe dans l'excès en multipliant tous ces obstacles dans la ville (ralentisseurs, chicanes...) trop de sécurité tue la sécurité

**Monsieur MOUSNY rappelle qu'il s'agit de problèmes d'incivilités ; des aménagements il en faut ; ils sont utiles en termes de sécurité**

- rue de Gionne : **une nouvelle réunion aura lieu en septembre, l'enjeu est de faire baisser la vitesse et gérer le stationnement.**

Date du prochain Conseil Inter Quartiers : mardi 02 octobre 2018

**Madame la Vice-Présidente clôt la séance à 20h15.**

Mme Christelle PRENOIS  
Vice-Présidente

## Hameau de Gionne :

Résumé non ordonné des éléments recueilli par la Commission auprès des riverains , suivi :

- Mettre le hameau en zone 30 et une interdiction aux camions sauf livraison : *La vitesse est limitée à 30 au droit des aménagements. Pas de problème pour l'étendre à tout le Village. L'interdiction aux PL existe quant à elle d'ores et déjà. Etudier s'il est possible d'étendre ce dispositif. **En attente de validation – après quoi les services prendront les arrêtés ad-hoc et installeront la signalisation***
- Coussin berlinois plus larges (de part en part de la rue) : refus du Conseil Départemental ; pour quelles raisons ? *Le Département pourrait valider ce type de dispositif, mais il a un coût non négligeable - **chiffrer à 6000€ par dispositif ; proposition à soumettre à validation des élus***
- Peut-on intervenir auprès de Google ou autre pour que les GPS ne mettent pas la traversée du village itinéraire le plus court ? *Se renseigner - **pas de retour***
- Réalisation d'une voie de dégagement sur la route de Dun en venant de Bourges : *a priori non mais on va demander au CD - cette demande a été transmise au Conseil Départemental pour étude de faisabilité - **En attente du retour du Conseil Départemental***
- Indicateur de vitesse à l'entrée du village : *la pose d'un indicateur de vitesse va être programmée prochainement - **Programmé en septembre 2018***
- Problème de sécurité: à mettre 2 panneaux stop rue des Sapins et des Jardins et supprimer le stop existant rue du Gué et marquer des passages pour piétons. *A étudier Pas de difficulté majeure si validation - **Programmé en septembre 2018***
- Interdiction sauf riverains pour rue des sapins et des jardins (route départementale) : **Ce n'est pas possible. Il s'agit du domaine public, ouvert à tous.**
- Taille de haie à faire au niveau du N°2 ou 4 pour donner plus de visibilité au virage rue des jardins rue des sapins : *identification des propriétaires pour lettre de rappel - **ok en cours par le service Espaces Verts - la procédure habituelle sera employée, à savoir premier courrier invitant le propriétaire à tailler puis relance en recommandé si cela n'est pas fait. En cas d'intervention des services de la Ville, une facture est envoyée.***
- Signalement sur la rocade du carrefour pour se rendre au Hameau : signaler le carrefour car la traversée de la Rocade est très dangereuse : *A voir avec l'État, gestionnaire de la rocade – **confirmation de la conformité de la signalétique***
- Accotement non stabilisés, non entretenus, élagage des arbres pour améliorer visibilité : *Les services de la Ville seront interrogés sur la domanialité (département ? ville ?) puis la demande sera transmise au service concerné pour intervention - en cours - **Faire un point avec sur place (services / Conseillers de Quartier)***
- Parcelle du Coco ranch appartenant à Mr Vigol nettoyage voir dépollution du site squaté : *nettoyage voté au budget 2017. **Les travaux de dépollution viennent de se terminer***
- Rigole après le pont de la rue du Gué à refaire, transformateur EDF à surélevé problème lors des inondations : *transmis aux services concernés pour étude - **Seul ENEDIS pourra programmer éventuellement ces travaux. Les services ont transmis la demande à ENEDIS***
- Dépôt d'ordure au bout rue du Gué se déversant dans la rivière : *incivilités... des poubelles ont été ajoutées mais sans effets : solutions ? Il es possible d'envisager de fermer cette parcelle par un merlon en ne laissant qu'une possibilité de cheminement piéton ? Réflexion engagée - Envisager de clôturer la parcelle par un merlon, en ne laissant qu'un chemin piéton. Mais si fermeture, risque d'abandon de l'endroit ... - **Techniquement réalisable mais à bien voir avec tous les usagers - des opérations d'ouverture de sacs ont été demandées***
- Environnement autour de l'arrêt de bus à aménager : *D'une manière générale les arrêts uniquement scolaires ne sont pas aménagés. Par contre ils peuvent être déplacés sur à en endroit plus favorable à l'attente des élèves. Choisir déplacement ? Enrobé ? - **Si le choix se porte sur de l'enrobé, l'opération peut être programmée à l'automne 2018 -***
- Pour internet : village pratiquement en zone blanche en attente de la fibre ou du haut débit : **aucune information, une relance sera faite auprès d'Orange**